

20 mn – 14 janvier

Egypte : Les Frères musulmans, réduits à la clandestinité, peuvent-ils rebondir?

MONDE – Alors que se tient ce mardi et mercredi le référendum sur la Constitution, le nouvel homme fort du pays, le général al-Sissi, continue de pourchasser la confrérie, désormais considérée comme une «organisation terroriste»...

Il n'aura fallu que quelques mois pour que les Frères musulmans, grands gagnants de la révolution égyptienne de février 2011, se retrouvent réduits à la clandestinité. La destitution en juillet 2013 par l'armée du président Mohamed Morsi, issu de la confrérie, [a donné le coup d'envoi d'une répression sans précédent depuis Nasser](#). Plus d'un millier de manifestants ont été tués ces six derniers mois et les pro-Morsi ont été emprisonnés par milliers. Mais certains continuent de manifester chaque jour, en petit nombre, au prix de heurts parfois meurtriers.

«Organisation terroriste»

Fin décembre, les nouvelles autorités, dirigées de facto par l'armée, ont franchi un nouveau cap [en déclarant la confrérie «organisation terroriste»](#) après un attentat contre la police pourtant revendiqué par des djihadistes.

Depuis, les centaines de milliers de Frères musulmans risquent jusqu'à cinq années de prison s'ils manifestent ou sont découverts en possession d'écrits ou d'enregistrements de la confrérie. En outre, leurs dirigeants, dont la plupart sont actuellement jugés pour plusieurs chefs d'accusation, risquent la peine capitale.

L'armée s'attaque désormais à l'un des outils les plus stratégiques des Frères musulmans : leurs associations caritatives, qui leur ont permis de soigner leur image auprès des millions d'Égyptiens à qui elles viennent en aide, et de gagner des partisans. Les comptes bancaires de centaines de ces associations ont été gelés – au risque de voir leurs bénéficiaires se retourner contre l'armée.

«Il n'y aura pas de soulèvement généralisé»

Selon Roland Lombardi, doctorant à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (Iremam) de l'université Aix-Marseille, «la purge va continuer, entraînant un risque de radicalisation de certains membres des Frères musulmans, mais qui devraient vite être marginalisés. Il n'y aura pas de soulèvement généralisé. S'il y a des attentats, ce sera sporadique».

Il estime que les Frères musulmans ont fait deux «erreurs tactiques». D'abord en organisant des manifestations après la destitution de Morsi. «Ils auraient pu faire le dos rond. En allant au clash ils ont franchi la ligne rouge, ce que l'armée ne pouvait pas laisser passer, et ils se sont discrédités auprès d'une partie de la population». Ils sont ainsi tombés dans le piège de l'armée, qui les poussait à bout.

Un changement de nom pour l'organisation?

La deuxième «erreur tactique», poursuit Roland Lombardi, c'est lorsqu'ils ont appelé au boycott du [référendum constitutionnel, qui se tient ce mardi et mercredi](#). Première étape d'une «transition démocratique» promise par l'armée, le scrutin apparaît en fait comme un plébiscite du général al-Sissi. Les Frères musulmans rejettent un «texte illégitime, rédigé par

une commission nommée par un gouvernement soutenu par les putschistes». Mais si les partisans de la confrérie ne votent pas, «le résultat sera encore plus positif», explique le chercheur.

Comment le mouvement islamiste peut-il encore espérer exister? «Il pourrait faire table rase de son nom et du statut de la confrérie, avance-t-il. Mais ce n'est pas évident. Ils sont dans un situation très délicate».

[Les Frères musulmans ont déposé une plainte auprès de la Cour pénale internationale \(CPI\)](#) pour réclamer une enquête sur des présumés crimes contre l'humanité commis en Egypte depuis le renversement de Mohamed Morsi. Mais comme l'Egypte ne reconnaît pas la CPI, la possibilité que la plainte aboutisse est quasi-nulle.

Faustine Vincent